

Jacques Henripin (1968)

Département de démographie
Faculté des sciences sociales, économiques et politiques
Université de Montréal

Le coût de la croissance démographique

Leçon inaugurale

faite à l'Université de Montréal le mardi 13 février 1968

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jacques Henripin (1968)

Le coût de la croissance démographique.

Une édition électronique réalisée à partir du texte de Jacques Henripin (1968), *Le coût de la croissance démographique*. Leçon inaugurale faite à l'Université de Montréal le mardi 13 février 1968. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1968, 43 pp. Collection: Leçons inaugurales de l'Université de Montréal, no 1.

Avec l'autorisation formelle de l'éditeur, Les Presses de l'Université de Montréal, accordée le 16 mars 2004.

Natacha Monnier, Assistante à l'édition
Courriel : natacha.monnier@umontreal.ca
Site Web : <http://www.pum.umontreal.ca>

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.
Pour les citations : Times 10 points.
Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 21 mars 2004 à Chicoutimi, Québec.



Nous sommes profondément reconnaissant aux Presses de l'Université de Montréal qui nous ont accordé l'autorisation de produire et diffuser l'édition numérique de cet ouvrage. Sans leur autorisation formelle, nous n'aurions jamais pu diffuser cette œuvre.

Merci infiniment.



Édition numérique réalisée grâce à l'autorisation formelle de l'éditeur,
Les Presses de l'Université de Montréal, accordée le 16 mars 2004.

Mme Natacha Monnier, Assistante à l'édition

Courriel : natacha.monnier@umontreal.ca

Site Web : <http://www.pum.umontreal.ca>

Table des matières

I. [Inconvénients économiques](#)

- a) [*Investissements démographiques.*](#)
- b) [*Structure par âge défavorable.*](#)
- c) [*Le rapport de la population aux ressources.*](#)

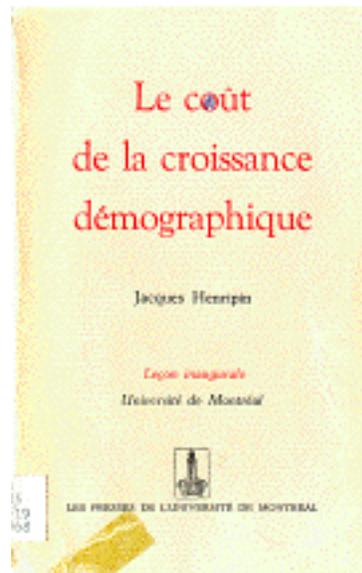
II. [Avantages économiques](#)

III. [Conclusion](#)

[Publications de l'auteur](#)

Jacques Henripin

Département de démographie
Faculté des sciences sociales, économiques et politiques
Université de Montréal



Le coût de la croissance démographique.

Leçon inaugurale faite à l'Université de Montréal
le mardi 13 février 1968.

Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1968, 43 pp.
Collection: Leçons inaugurales de l'Université de Montréal, no 1.

[Retour à la table des matières](#)

LEÇONS INAUGURALES
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

1. Jacques Henripin, *Le Coût de la croissance démographique*, 1968.
2. Jean Benoist, *Esquisse d'une biologie de l'homme social*, 1968.
3. Roland Lamontagne, *Problématique des civilisations*, 1968.
4. Yvon Blanchard, *Humanisme et philosophie économique*, 1968.
5. Louis-Philippe Audet, *Bilan de la réforme scolaire au Québec (1959-1969)*, 1969.
6. Marcel Rioux, *Jeunesse et société contemporaine*, 1969.
7. Denis Szabo, *Ordre et changement, Essai d'interprétation psychoculturelle de l'inadaptation juvénile*, 1969.

*Monsieur le recteur,
Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs,*

[Retour à la table des matières](#)

On a déjà observé que c'est souvent sous l'empire de la crainte ou du pressentiment de catastrophes collectives que la démographie s'est développée. Des exemples récents illustrent cette observation: c'est dans la perspective d'un déclin constant et indéfini de leur population que les Suédois et les Britanniques ont institué des commissions d'enquête sur leur population; c'est dans un climat semblable que les Français ont créé leur célèbre Institut national d'études démographiques, auquel revient, parmi d'autres oeuvres fécondes, la paternité de cette discipline à l'Université de Montréal. Je m'abstendrai de citer d'autres exemples; mais je ne peux m'empêcher de souligner la bizarre coïncidence qui existe entre les faits que je viens d'évoquer et la signification du mot latin qui a donné naissance à notre terme français « population »: le mot latin *populatio* signifiait, paraît-il, « dévastation », « ravage ».

Je ne pense pas qu'on puisse tirer de ces observations une loi qui ne souffre pas d'exception et qu'il faille, derrière toutes les entreprises de cette discipline, chercher des auspices néfastes. Mais on pourrait penser que si une telle loi existe, la création du Département de démographie de cette université n'y échappe pas. Peut-être n'est-ce pas par hasard que le seul département de démographie de toutes les universités canadiennes ait été créé au sein d'une société qui vit sous la menace latente d'un engouffrement par un groupe linguistique trente-cinq fois plus nombreux.

Dans le même ordre d'idées, un détail - beaucoup moins important - m'a frappé (mais il n'y a certainement pas là de lien causal) : cette cérémonie survient à un moment où des observateurs (et non les moindres) de la société canadienne-française ont manifesté leur crainte à propos d'un phénomène qu'ils ont perçu comme une menace fondamentale pour cette société: la chute de la natalité dans la province de Québec. J'avais d'abord pensé traiter de ce dernier phénomène, à l'occasion de cette leçon; mais je me suis ravisé, car sur cette question controversée, les démographes ne peuvent pas encore, faute d'informations suffisantes, donner une interprétation entièrement satisfaisante des facteurs en jeu.

Cependant, en choisissant d'examiner le problème du coût de la croissance démographique, je ne laisserai pas complètement de côté ce premier problème, puisqu'en somme, il s'agit de savoir quels sont les avantages et les inconvénients de la croissance de la population. Et comme le niveau de la natalité est, la plupart du temps, l'élément déterminant d'une croissance plus ou moins rapide de la population, on voit qu'il y a un lien très direct entre le problème particulier de la chute de la natalité et la question plus générale de savoir quels sont les coûts (positifs ou négatifs) de la croissance démographique.

Les avantages et les inconvénients de la croissance démographique se présentent sous plusieurs aspects: économiques, psychologiques, politiques, entre autres. Je m'attacherai surtout aux aspects économiques, qui sont les seuls qui se prêtent à une mesure au moins approximative. Il ne faudrait pas voir ici le résultat d'une priorité accordée délibérément à cette facette de la réalité. Ce choix s'impose à cause de l'impossibilité de mesurer les autres types de coûts. Je tâcherai toutefois, à la fin de mon exposé, de rejoindre des préoccupations d'ordre politique, à propos de la population de la province de Québec et de la fécondité de ses familles en particulier.

I

Inconvénients économiques

[Retour à la table des matières](#)

Au point de vue économique, on peut déceler trois désavantages majeurs (ou coûts positifs) de l'accroissement de la population: les investissements démographiques; la structure par âge défavorable de la population; et la raréfaction des ressources naturelles, ou, si l'on veut, la détérioration du rapport entre la population et les ressources dont elle peut disposer. Il est assez curieux que ce soit au dernier phénomène (à celui d'une surpopulation) que pensent surtout ceux qui s'inquiètent de la croissance démographique, alors que c'est celui dont les conséquences sont les plus difficiles à apprécier, en même temps que les plus lointaines, sauf quelques exceptions. Notons d'ailleurs que cette polarisation de l'attention par ce problème statique du nombre absolu des habitants est également le fait des optimistes ou des généreux: ceux-là voient facilement les avantages d'une population plus nombreuse, sans voir les coûts qu'on doit assumer pour réaliser cet objectif.

Commençons par les deux premiers désavantages que j'ai signalés tout à l'heure. investissements démographiques et structure par âge défavorable. Ces deux phénomènes sont liés au processus même de l'accroissement de la population, indépendamment du fait qu'une population peut être plus ou moins à l'étroit dans le milieu où elle vit.

a) Investissements démographiques.

[Retour à la table des matières](#)

Ce qu'on entend par investissements démographiques, c'est le capital qu'il faut créer, il par suite d'un accroissement de la population, afin de maintenir constant le niveau de vie. Supposons qu'une population croît, dans toutes ses composantes, d'un pour cent par année. Sa population active croît, elle aussi, d'un pour cent. Il est bien évident que si l'on veut maintenir le niveau de vie

(ou la production par habitant), il faut que la production totale s'accroisse, elle aussi, d'un pour cent. Or, on ne peut pas réaliser cet objectif avec le surplus de population active seulement; il faut que le capital s'accroisse aussi d'un pour cent. En termes plus concrets, cela veut dire qu'il faut faire croître les moyens de production (usines, terres labourables, énergie, etc.) proportionnellement à la croissance de la population active. Je viens de mentionner, à titre d'exemple, certains types de capital physique ou matériel. Il y a un autre moyen de production qui fait partie du capital et qu'on ignore, la plupart du temps, dans les systèmes de comptabilité nationale, faute probablement de pouvoir le mesurer convenablement: l'instruction ou du moins une partie de celle-ci. Ces travailleurs supplémentaires, si l'on veut qu'ils aient la même productivité que ceux qui étaient déjà en place, il ne suffit pas de les équiper en outils, en usines et en bureaux; il faut aussi leur donner un équipement en connaissances équivalant à celui des travailleurs déjà existants et cela aussi est un capital productif.

Dire que si la population croît d'un pour cent, il faut augmenter le capital du même pourcentage, ne nous donne pas directement la mesure de l'effort à faire. Il faut traduire cela en d'autres termes et se poser la question suivante: quelle fraction de la capacité de production d'une économie doit être consacrée à la production du capital supplémentaire nécessaire? On admet en général que pour accroître le capital d'un pour cent, il faut consacrer 3 à 5% du potentiel de production d'une économie pendant un an. On peut retenir, comme valeur moyenne, 4%. Dans le jargon des économistes, ce rapport s'appelle le coefficient marginal de capital. Il serait ici égal à 4.

De toute façon, la valeur qu'on doit retenir ne change rien au fond du problème. Ce qui importe, pour notre propos, c'est que l'accroissement de la population exige un accroissement de capital, si l'on veut maintenir le niveau de vie, et que cet accroissement de capital - que nous appelons investissements démographiques - absorbe une fraction appréciable de la production. Si l'on retient la valeur 4 pour le coefficient marginal de capital, on peut en déduire qu'une population qui croît de 2% par an doit consacrer 8% de son potentiel de production aux investissements démographiques. Si la population croît de 3,5% par an, comme c'est le cas d'un certain nombre de pays en voie de développement, c'est 14% des ressources de l'économie qui doivent être consacrées à des investissements qui ne servent qu'à maintenir le niveau de vie. C'est beaucoup plus que l'effort que ces pays peuvent faire par eux-mêmes.

Il est évident que les ressources absorbées par ce type d'efforts doivent être soustraites à la production des biens de consommation. Et qu'en outre, ce n'est qu'en faisant des investissements supplémentaires qu'on peut arriver à faire croître le niveau de vie, c'est-à-dire à faire croître la production économique plus vite que la population.

Nous touchons là l'un des aspects fondamentaux des difficultés que rencontrent la plupart des pays en voie de développement. Sauf exception, les problèmes que pose à ces pays leur démographie ne tiennent pas au fait que leur population est trop grande, mais à un taux d'accroissement trop rapide. Dans l'ensemble, les investissements qui ont été faits dans ces pays n'ont été en somme que des investissements démographiques: l'accroissement de production qui en est résulté a été absorbé par l'accroissement de la population, de sorte que le niveau de vie n'a pas ou guère augmenté.

Bien entendu, les pays en voie de développement ne sont pas les seuls qui aient à supporter ces coûts de la croissance démographique. La même loi s'applique aux pays développés. Le caractère dramatique de la situation des premiers tient au fait que dans leur cas, l'investissement démographique est considérable, eu égard à leurs possibilités de sacrifier sur leur consommation et même en tenant compte de l'aide extérieure. Mais ce coût est loin d'être négligeable pour les pays développés. Hansen a estimé qu'au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle, 60% des investissements réalisés aux États-Unis n'ont servi qu'à maintenir le niveau de vie de cette population qui était alors en forte croissance.

Quant au Canada, on peut estimer que la croissance de la population, depuis la fin de la dernière guerre (de l'ordre de 2,5% par an) coûte, en investissements démographiques, environ 10% de la production nationale. Mais on peut trouver, dans la population d'un pays, des segments particuliers qui croissent bien plus rapidement et cela ne va pas sans problème. La population de cette université, par exemple, requiert des investissements démographiques considérables et quelque peu essoufflants.

b) Structure par âge défavorable.

[Retour à la table des matières](#)

Le deuxième désavantage économique de la croissance démographique tient à la structure par âge. C'est un phénomène moins sensible que le premier, mais il est plus facile à mesurer. La façon la plus simple de l'aborder consiste à utiliser des modèles de populations stables. Une population stable est une population dont la structure par âge ne change pas, Le. que l'importance relative de chaque groupe d'âges est toujours la même. On peut démontrer que, si l'on néglige les migrations, la structure par âge d'une population stable

est déterminée par le niveau de la mortalité et le niveau de la fécondité, ceux-ci restant constants pendant une longue période.

Supposons que le niveau de la mortalité correspond à une espérance de vie à la naissance de 70 ans, ce qui est à peu près la situation des populations favorisées. En faisant varier le niveau de la fécondité, on peut voir les effets de ces variations sur la structure par âge. Les modèles que j'ai utilisés pour examiner ce problème sont basés sur des niveaux de fécondité exprimés en termes de taux bruts de reproduction. On peut traduire cela de façon plus concrète, en supposant que neuf femmes sur dix se marient au cours de leur vie et en mesurant la fécondité par le nombre moyen d'enfants par couple. Les nombres d'enfants que j'ai retenus sont les suivants: 4,5, 3,4, 2,8 et 2,4. Le premier (4,5 enfants) représente presque le double de ce qui est nécessaire au maintien de la population; le dernier (2,4) assure tout juste, à peu de chose près, le renouvellement des générations.

La population stable qui est caractérisée par la plus forte fécondité a une forte proportion de jeunes, relativement peu d'adultes et peu de personnes âgées; au contraire, la population qui a la plus faible fécondité a peu de jeunes, une fraction relativement élevée d'adultes et beaucoup plus de personnes âgées. La première croît de 2,3% par an, la deuxième a une croissance nulle.

Mais il faut traduire ces structures par âge en termes plus directement significatifs au point de vue économique. Moyennant certaines hypothèses sur la consommation comparée des jeunes, des adultes et des vieillards, on peut d'abord calculer le nombre d'unités de consommation-adulte pour 100 personnes. J'ai supposé ici qu'un jeune et une personne âgée consomment les six dixièmes de ce que consomme un adulte. Il faut en outre calculer le nombre d'actifs pour 100 personnes. J'ai adopté les taux d'activité du Canada en 1961, mais en tenant compte du fait que lorsque la fécondité passe d'un niveau relativement élevé à un niveau très faible, les taux d'activité des femmes mariées de moins de 65 ans passent de 17% à 32%.

Mais on ne peut s'en tenir au nombre des actifs; il faut aussi évaluer la production de ces actifs. Ici encore, je me suis basé sur des observations tirées du recensement canadien de 1961. Il est commode de mesurer cette production en termes d'unités de consommation-adulte. On peut admettre qu'en moyenne, un actif masculin produit 3,6 unités de consommation-adulte et qu'un actif féminin produit 1,8 unité. Cette différence entre les deux sexes tient à la composition professionnelle de chaque sexe et à la plus grande fraction des femmes actives qui travaillent à temps partiel. Peut-être aussi, à la discrimination qui joue contre les femmes actives, en matière de salaires; mais je dois m'abstenir de toute prise de position sur ce sujet.

Voyons maintenant comment se présentent le volume de la consommation et celui de la production, dans nos quatre populations stables (tableau 1).

On constate que lorsque la fécondité baisse, la consommation pour 100 personnes augmente; mais que ce phénomène est plus que compensé par l'augmentation de la production. La production moins la consommation, c'est-à-dire l'épargne, augmente de 23 à 39 unités, i.e. de 70%.

Tableau 1

Variation de la consommation et de la production pour quatre populations stables
(espérance de vie à la naissance = 70 ans)

	Modèles			
	1	2	3	4
Nombre d'enfants par couple	4,5	3,4	2,8	2,4
Taux d'accroissement naturel annuel	2,3%	1,3%	0,6%	0,0%
Consommation pour 100 personnes (a)	83,1	84,8	85,3	86,0
Production pour 100 personnes (a)	106,3	116,2	120,4	125,2
Production moins consommation (a)	23,2	31,4	35,1	39,2

(a) Mesurée en termes d'unités de consommation-adulte.

Ce calcul suppose que la population avantagée ne profite pas de son surplus de production pour augmenter sa consommation. Si elle affectait tout le surplus à la consommation, la population la moins féconde jouirait d'un niveau de vie supérieur de près de 20% à celui de la population la plus féconde ¹. C'est une première mesure de l'avantage dont jouit une population stationnaire (c'est le cas du modèle 4) par rapport à une population dont les couples auraient presque deux fois plus d'enfants que ceux qui sont nécessaires au maintien de la population.

Cependant, la population favorisée peut tirer un autre parti de ses avantages. Si elle n'augmente pas sa consommation, l'épargne qui en résulte peut être affectée à des investissements. Reprenons les derniers chiffres du tableau précédent et calculons la fraction que représente l'épargne par rapport à la production.

De ces calculs, on peut conclure que si la population stationnaire n'utilise pas son surplus de production pour accroître sa consommation dans l'immédiat, elle pourrait augmenter son niveau de vie de près de 5% par année, tandis que la population qui a la plus forte fécondité n'atteint pas 1%.

¹ $16 / 86 = 18,6\%$.

Tableau 2

Pourcentage que représentent l'épargne et les investissements nets (démographiques et économiques), par rapport à la production, pour quatre populations stables

	Modèles			
	1	2	3	4
Épargne ou investissements bruts	21,8%	27,0%	29,2%	31,3%
Amortissement du capital	12,0	12,0	12,0	12,0
Investissements nets	9,8	15,0	17,2	19,3
Investissements démographiques (a)	6,9	3,9	1,8	0,0
Investissements économiques	2,9	11,1	15,4	19,0
Accroissement annuel du revenu par tête (b)	0,7	2,8	3,8	4,8

(a) En supposant un coefficient marginal de capital égal à 3.

(b) En supposant un coefficient marginal de capital égal à 4.

Les considérations précédentes reposent sur l'examen de populations stables. Dans la réalité, les choses ne sont pas aussi simples: la plupart du temps, les populations sont en transition d'un modèle à l'autre. Supposons, par exemple, qu'une population passe assez brusquement du modèle 2 au modèle 3; c'est-à-dire que le nombre d'enfants par couple passe de 3,4 à 2,8. Ce phénomène se rapproche à certains égards de ce qui se passe, en apparence, en Amérique du Nord, bien qu'ici, les phénomènes en cause soient beaucoup plus compliqués. Dans ce cas, pendant une période de vingt ans environ, les avantages seraient encore plus marqués que ceux qu'on peut mesurer en comparant des populations stables. En effet, pendant cette période, le nombre des jeunes se réduit fortement, sans que soit affecté le nombre des actifs et le nombre des personnes âgées. Il en résulte que la fraction des adultes est anormalement forte pendant une vingtaine d'années, ce qui est avantageux au point de vue économique. En d'autres termes, cela fait pour chaque adulte, ou pour chaque actif, moins de jeunes à supporter et moins d'écoles à construire.

Au bout de vingt ans, les faibles générations de jeunes commencent à entrer dans la population active et l'équilibre se rétablit progressivement entre jeunes et adultes. Mais les personnes âgées commencent à prendre une importance considérable et au bout d'une quarantaine d'années, leur importance relative sera anormalement élevée. Mais la conséquence la plus importante d'une telle transition, c'est que pendant une vingtaine d'années, le rapport des actifs aux inactifs est exceptionnellement favorable. Encore faut-il que tous

ces actifs aient un emploi; c'est une question sur laquelle je reviendrai plus loin.

c) Le rapport de la population aux ressources.

[Retour à la table des matières](#)

Il existe un autre désavantage possible de la croissance démographique: c'est la détérioration du rapport entre la population et les ressources du milieu où elle vit. Il est évident qu'à mesure que la population augmente, la quantité de ressources par habitant diminue. Mais cela ne produit pas nécessairement une baisse du niveau de vie, parce que d'autres facteurs jouent en sens inverse. Même si les ressources diminuent, les ressources connues et les ressources exploitables peuvent s'accroître; d'autre part, peuvent survenir des progrès techniques qui augmentent les ressources naturelles par rapport à la population (les progrès techniques processifs de Sauvy); enfin, l'accroissement de la population peut favoriser une division plus efficace du travail ou des économies d'échelle. Ces facteurs sont liés entre eux et il est impossible d'en mesurer les effets particuliers ou globaux. On admet en général que, pour une population très faible, la production par habitant est faible-, qu'elle augmente avec l'accroissement de la population jusqu'à un certain point, au-delà duquel la production par habitant diminuerait avec l'accroissement de la population. En d'autres termes, compte tenu des conditions techniques, il existerait un optimum de population qui, un jour ou l'autre, risque d'être dépassé.

Cependant, cette notion de population optimale, qui présente un grand intérêt pour les raisonnements spéculatifs, est une oeuvre d'imagination scientifique et il n'est pas facile de l'appliquer dans la réalité. Il n'est même pas certain qu'elle ait un sens théorique rigoureux. Il va sans dire qu'elle se prête mal à la mesure, et les chiffres qui ont été avancés pour certains pays montrent assez tout l'arbitraire qui préside à leur établissement. Pour la France, par exemple, les estimations de l'optimum de population varient entre 25 millions (celle d'un économiste réputé) et 100 millions (celle d'un chef d'État non moins réputé). Cela fait bien voir que cette notion est caractérisée par une forte dose de subjectivisme: celui qui est épris de nature vierge est amené à fixer un optimum très faible-, celui qui, au contraire, accorde beaucoup de valeur aux produits manufacturés ou au prestige collectif, est amené à faire une estimation beaucoup plus généreuse. D'autre part, les relations économiques extérieures peuvent modifier complètement ces évaluations et les

problèmes de la balance des comptes doivent aussi être pris en considération. Finalement, on débouche sur un problème de nature politique, sa solution reposant sur les goûts de la majorité des citoyens. Si les Québécois sont plutôt intéressés à obtenir des automobiles à bon compte, ou à fabriquer eux-mêmes leur acier et leurs films, l'optimum sera élevé. Si, par contre, ils attachent beaucoup de valeur à des villes de petite ou moyenne dimension, ou encore à la possibilité de jouir d'un morceau de nature à proximité des grandes villes, l'optimum sera faible.

Même si un tel optimum est difficile à préciser, on ne peut contester que certaines situations sont jugées par la majorité comme correspondant au dépassement de l'optimum. Une chose, en tout cas, est certaine: si la population continue de croître, l'optimum sera dépassé un jour ou l'autre. Avec 3,4 enfants par couple, par exemple, une population double en 55 ans². Pour les États-Unis, cela représente 800 millions de personnes dans 110 ans. On sait par ailleurs que si le rythme actuel se maintient, la population du monde aura atteint au moins 30 milliards dans le même temps. Ces nombres, bien entendu, ne sont pas des prévisions. Ils n'ont pour but que de montrer « la brièveté - du moins à l'échelle des temps historiques - du délai au terme duquel cette expansion devra cesser ou se ralentir »³. Un siècle, c'est peu de temps pour inventer des institutions et des règles sociales susceptibles de répondre efficacement à un besoin nouveau dans l'histoire des sociétés humaines: freiner l'expansion démographique. Il ne s'agira plus, alors, de répandre des connaissances contraceptives qui permettent aux couples de ne pas dépasser le nombre d'enfants qu'ils désirent. Il s'agira, pour éviter la saturation démographique, de modifier ces désirs mêmes.

Remarquons toutefois que ce risque n'est pas certain et qu'il est possible qu'on ait à faire face au problème contraire: l'insuffisance de la fécondité. Pour une telle éventualité, nous ne sommes guère mieux équipés: les sociétés humaines ne disposent d'aucun moyen sûr pour faire augmenter le nombre des naissances.

Si l'on s'en tenait aux remarques faites depuis le début de cet exposé, la conclusion serait facile à tirer, quant à l'objectif à poursuivre au point de vue économique. Il est clair qu'on devrait essayer de ne pas faire croître la population, sauf si l'on avait des raisons de croire qu'on est au-dessous de l'optimum et que l'avantage que présenterait une population plus grande compenserait éventuellement les coûts qu'il faut supporter pour y arriver. Cependant, des calculs aussi simples ont été trop souvent démentis par les faits pour ne pas susciter quelque inquiétude et l'on doit explorer un peu plus

² En supposant que l'espérance de vie à la naissance est de 70 ans et que neuf femmes sur dix se marient.

³ Goran Ohlin, Régulation démographique et développement économique, Paris, O.C.D.E., 1967, p. 11.

loin, afin de découvrir s'il n'y aurait pas des avantages économiques à la croissance démographique.

II

Avantages économiques

[Retour à la table des matières](#)

Alfred Sauvy est probablement l'auteur qui a fourni la contribution la plus importante à l'examen de ces problèmes. Tout économiste et polytechnicien qu'il soit, il a sans cesse été préoccupé de comparer le résultat des calculs purement économiques avec ceux de l'expérience. Il est toujours difficile de tirer de l'histoire des preuves de quoi que ce soit, vu le grand nombre des facteurs en cause. Cependant, les exemples rapportés par Sauvy sont quelque peu troublants. Si la croissance démographique coûte si cher, on devrait trouver que les populations les plus « prudentes » sont mieux pourvues que les autres. Or, il est loin d'en être toujours ainsi. L'Espagne, « qui a échangé des hommes contre des métaux », n'a pas tiré un grand parti de cette opération; l'Irlande, qui a eu une natalité inférieure à celle du Danemark, qui est mieux dotée en richesses naturelles et dont la population n'a pas augmenté au cours du dernier siècle, n'a pas un niveau de vie supérieur à celui des Danois; des comparaisons analogues peuvent être faites entre la Gascogne et la Bretagne, ou entre la France entière et ses voisins.

Il doit donc bien y avoir des éléments qui, dans la réalité, s'insèrent dans le jeu des relations entre la croissance démographique et le niveau de vie et qui pourraient même compenser les coûts que nous avons calculés. Ces facteurs oubliés, on peut les déceler, on peut les imaginer; l'ennui est qu'on ne peut pas en mesurer les effets. Ce n'est pas une raison pour les négliger. Sauvy, tentant d'expliquer cette nonconformité de l'expérience historique par rapport aux calculs économiques, a avancé l'hypothèse que la pression de population, si elle n'est pas trop forte, contraint les hommes au progrès. « Un handicap initial, écrit-il, provoque parfois une réaction suffisante, non seulement pour réparer le mal, mais pour pousser plus loin et procurer un avantage positif. »⁴

⁴ Alfred Sauvy, *Théorie générale de la population*, Paris, Presses Universitaires de France, 1954, vol. II, p. 22.

Tout handicap ou toute souffrance n'est cependant pas facteur de progrès. Deux conditions, propose Sauvy, doivent être réalisées: la progressivité de l'adaptation et l'impossibilité de s'échapper par une autre voie. « Ces deux conditions, ajoute-t-il, sont réalisées lors d'un progrès démographique raisonnable, survenant dans une population qui a l'esprit suffisamment tourné vers le mieux technique. En fermant les autres voies, la pression démographique fait jaillir le progrès. »⁵ Sauvy abonde en exemples montrant la liaison entre l'absence de progrès et la stagnation démographique. Ils vont de la sclérose de l'Université à la faible stimulation du fils unique, de la volatilisation de l'épargne française à la crise américaine de 1929, de la paralysie du secteur de la construction des logements aux défaites militaires. Il est probablement impossible de procéder à une vérification rigoureuse de ces démonstrations. Il faut se garder, d'ailleurs, de pousser trop loin la portée de cette loi de l'ingéniosité, du progrès et de la grandeur d'âme, suscités par la pression démographique. Sauvy lui-même apporte une limite à l'application de cette théorie. « Lorsque l'homme, écrit-il, se voit imposer soudain un effort trop violent, son ressort risque de se détendre. » C'est ainsi, par exemple, qu'il explique les difficultés de l'Italie: « le handicap fut trop sévère ». Les pays en voie de développement feraient face, eux aussi, à un handicap trop difficile à surmonter.

Si la théorie de Sauvy n'est pas vérifiable globalement, on peut du moins faire état de mécanismes qui l'appuient. Les quelques remarques que je me propose de faire à ce sujet se limiteront au chômage. On admet généralement qu'il est plus facile de réduire le chômage dans une population croissant raisonnablement, que dans le cas d'une population stagnante. Il semble évident que les risques liés aux investissements privés sont moins grands lorsqu'on peut compter sur un marché dont l'expansion est assurée par la croissance de la population. Dans ce cas, une erreur d'excès sera automatiquement absorbée. D'autre part, la croissance de la population rend impérieuse la réalisation de certains investissements (logements, écoles, hôpitaux, par exemple) qui, malgré qu'ils constituent un coût appréciable, n'en sont pas moins un puissant stimulant de la demande. L'idéal serait sans doute de pouvoir assurer le plein emploi sans investissement démographique. Mais il ne semble pas qu'on ait encore trouvé des substituts parfaits à la demande de biens provoquée par l'accroissement de la population.

Enfin, il faut signaler une autre liaison entre le chômage et l'accroissement de la population. Il peut arriver qu'une fraction des travailleurs soit en chômage parce que la répartition géographique et professionnelle de la population ne correspond pas aux besoins de l'économie. Il peut y avoir pléthore de travailleurs à certains points et pénurie à d'autres. Ce mauvais ajustement résulte d'une adaptation trop lente de l'offre à la demande de travailleurs. Dans

⁵ Sauvy, op. cit., vol. II, p. 23 (souligné dans le texte).

ces conditions, tout élément pouvant favoriser une plus grande souplesse de la population active est de nature à réduire le chômage. Or il est certainement plus facile d'orienter les nouveaux travailleurs que de réorienter les anciens. À cet égard, une population croissante offre un avantage: la fraction que représentent les nouveaux travailleurs par rapport à l'ensemble de la population active est plus grande. Si nous revenons à nos modèles de populations stables, caractérisées par divers niveaux de fécondité, on peut mesurer ce phénomène: dans le cas de la population la plus féconde (4,5 enfants par couple), la fraction que représentent les nouveaux travailleurs d'une année donnée est de 3,3%; dans le cas de la population stagnante, cette fraction n'est que de 1,9%.

Cette petite différence absolue peut paraître négligeable et il est par ailleurs difficile d'en mesurer les effets sur le chômage. Mais on ne peut manquer de remarquer que, très souvent, les risques d'accroissement du chômage annoncés par les experts, au début des périodes de fort accroissement de la population active, ne se sont guère réalisés. C'est le cas au Canada et aux États-Unis depuis quelques années; ce fut le cas de la France à la suite du rapatriement des Français d'Algérie, ce fut également le cas de l'Allemagne après la dernière guerre.

Bien entendu, d'autres facteurs peuvent être invoqués pour expliquer ces phénomènes. D'autre part, il est possible qu'au-delà d'un certain taux d'entrée en activité des nouveaux travailleurs, les difficultés d'absorption l'emportent sur les avantages. Et il doit y avoir, là aussi, un taux d'accroissement optimum de la population active, qui peut d'ailleurs varier d'une économie à l'autre. Il ne semble pas, toutefois, que ce taux soit nul.

Celui qui voudrait tirer, de l'ensemble de ces avantages et de ces inconvénients de la croissance démographique, des conclusions rationnelles qui puissent orienter une politique, serait quelque peu embarrassé. On a, d'un côté, des coûts certains qu'on peut évaluer, de l'autre côté, des avantages qui se prêtent fort mal à une évaluation et qui sont plus difficiles à démontrer, malgré la séduction de certains exemples historiques. Ce qui est certain, c'est que l'analyse scientifique est encore loin de pouvoir conclure sur ce que serait un taux optimum de croissance démographique. Il y a donc une large place pour l'arbitraire, c'est-à-dire pour des conclusions assez différentes, suivant qu'on est plus ou moins sensible à des considérations qui relèvent plus de la politique ou du sentiment national que du désir d'assurer le plus grand bien-être économique possible; ou encore à des conceptions plus ou moins généreuses sur ce qui constitue le nombre idéal des enfants dans une famille.

Du point de vue économique, il semble qu'on puisse admettre que le taux optimum de croissance démographique n'est pas nul, mais positif, sauf si la population est nettement au-dessus de l'optimum. Par contre, il ne doit pas y avoir un grand avantage, du point de vue économique, à dépasser un taux de

croissance d'un pour cent par an. Cela correspond, pour les niveaux de nuptialité et de mortalité que nous connaissons, à environ trois enfants par famille en moyenne. Dans ces conditions, une population double en 70 ans.

III

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Je me rends parfaitement compte qu'une telle position sera taxée de malthusienne. Probablement pas dans cinquante ans, du moins si l'on s'en tient à des critères économiques. Car le problème, évidemment, est tout autre si l'on se place au point de vue politique. Il est facile de démontrer que la population correspondant au maximum de puissance est plus grande que celle qui correspond au bien-être économique maximum⁶. Mais on n'a pas encore fait de théorie de l'optimum ou du minimum de survivance culturelle, en matière de population.

On peut se demander, par exemple, à propos de la population du Québec, quel est le taux de croissance optimum, compte tenu du maintien de la culture française dans cette province. Est-il souhaitable que les couples aient trois, quatre ou cinq enfants en moyenne? je ne prétends pas pouvoir répondre à cette question. Mais il est intéressant de faire quelques exercices d'arithmétique autour de ce problème. En ce moment, la culture française du Québec est assurée par près de cinq millions d'individus qui constituent 80% de la population de la province. Je ne pense pas qu'on puisse soutenir qu'une telle population soit insuffisante pour maintenir et développer ses attributs culturels, surtout si elle sait profiter de son association au monde francophone. Le problème le plus névralgique est probablement relié à son importance relative dans l'ensemble du Canada ou de l'Amérique du Nord. Il serait sans doute assez peu sage de préconiser une réduction de cette importance relative, pour profiter de quelques avantages économiques. Si l'on admet cela, il faut au moins assurer une légère surfécondité des francophones pour compenser l'appoint de l'immigration anglophone. Si, par exemple, la population cana-

⁶ Sauvy, op. cit., vol. 1, chap. VI.

dienne non française a trois enfants par couple, il faudrait que les francophones québécois en aient environ 3,7 en moyenne pour compenser une immigration nette de 100 000 par année.

Dans ces conditions, les francophones du Québec croîtraient aussi rapidement que le reste de la population du Canada. La réalisation de cet objectif implique des coûts économiques. Les investissements démographiques seraient à peu près équivalents dans les deux segments de la population, puisque les deux croîtraient au même taux. Mais les Québécois auraient à assurer le coût de la formation de tous leurs enfants, tandis que les non-Québécois auraient l'avantage de recevoir, parmi les immigrants, une fraction importante d'adultes déjà formés et d'enfants qui le sont partiellement.

Cela ne sera pas nouveau. Pendant longtemps, la population du Québec, à cause de son surplus de fécondité, a dû assumer des coûts supplémentaires au poste de la formation des enfants. On peut estimer que par rapport à l'Ontario, la charge des enfants par adulte a déjà atteint un surplus de l'ordre de 40%. Il n'est que trop évident que cela a été payé, en partie du moins, sous la forme d'une réduction de bien-être, de santé et d'instruction. La surfécondité qui serait nécessaire, dans l'avenir, pour maintenir l'importance relative des francophones québécois, n'implique pas une charge supplémentaire aussi forte que celle du passé. Elle doit être de l'ordre de 15 à 20%. Cela représente environ 4% de la production nationale québécoise. Pris globalement, ce coût supplémentaire n'est peut-être pas énorme. Mais il risque d'être assumé par certaines familles seulement: les plus fécondes. Il peut en résulter de graves injustices, en même temps que des lacunes dans la formation d'une fraction importante des futurs membres de cette société. Il n'y a qu'une façon d'éviter cet inconvénient: répartir le mieux possible sur l'ensemble de la société la charge des enfants, c'est-à-dire instaurer un système convenable de prestations familiales et d'impôt sur le revenu.

Moyennant cela, on aura minimisé les inconvénients qui pourraient résulter de charges économiques trop lourdes pour certaines familles. Mais il restera de toute façon un fardeau économique supplémentaire. Personne ne peut faire la preuve qu'un tel choix politique (celui d'une sur fécondité qui permette de maintenir l'importance relative des francophones) est mauvais et je serais le dernier à essayer de le faire. Mais il est probable que ce choix coûte quelque chose et que cela doit être payé soit en consommation actuelle, soit en investissements économiques, ce qui implique une consommation future moins grande. En d'autres termes, si le « faites de l'épargne plutôt que des enfants » de Jean-Baptiste Say ne peut être proposé comme principe de base d'une politique démographique, du moins faut-il se rendre compte qu'au-delà de trois enfants par famille, on doit pratiquer quelque renoncement au bien-être. Et je serais assez tenté de proposer un impôt supplémentaire de 5 ou

10%, pour la croissance démographique, impôt qui servirait à compenser d'une façon moins dérisoire les charges familiales.

“

Publications de l'auteur

[Retour à la table des matières](#)

- 1954 La Population canadienne au début du XVIIIe siècle, Paris, Presses Universitaires de France, 129 p.
- « La fécondité des ménages canadiens au début du XVIIIe siècle », Population, janvier-mars, pp. 61-84.
- 1955 « Composition par âge et sécurité sociale », l'Actualité économique, avril-juin, pp. 146-153.
- 1956 Les Divisions de recensement au Canada, de 1871 à 1951: méthode permettant d'en uniformiser les territoires, Montréal, École des Hautes Études Commerciales, 60 p.
- « Les besoins futurs de nouveaux logements au Canada, jusqu'en 1971 », l'Actualité économique, juillet-septembre, pp. 191-209.
- 1957 « From Acceptance of Nature to Control: the Demography of the French Canadians since the 17th Century », The Canadian Journal of Economics and Political Science, février, pp. 10-19.
- « Observations sur la situation démographique des Canadiens français », l'Actualité économique, janvier-mars, pp. 559-580.

- « Les Canadiens français et leurs institutions », *Chronique sociale de France*, septembre, pp. 413-422.
- 1960 « Aspects démographiques », dans Mason Wade et Jean-Charles Falardeau, édit., *la Dualité canadienne / Canadian Dualism*, Toronto, University of Toronto Press, et Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 149-180.
- « Le problème démographique du Tiers-Monde », dans *l'Occident et le défi du Tiers-Monde*, Montréal, Institut canadien des affaires publiques, 8 p.
- « Les facteurs sociaux de la mortalité infantile à Montréal », *l'Union médicale du Canada*, février, pp. 3-11.
- 1961 *L'Université dit non aux jésuites* (en collaboration), publié par l'Association des professeurs de l'Université de Montréal, Éditions de l'Homme, pp. 28-40.
- *Situation et perspectives de l'enseignement en Haute-Volta* (en collaboration avec André Raynauld et Marcel Boulard), rapport présenté à l'Unesco et au Gouvernement de la Haute-Volta, publication miméographiée, Paris, Unesco, 153 p.
- 1961 « Population et main-d'œuvre », dans *Croissance et structure économique de la province de Québec*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, pp. 159-188.
- « L'inégalité sociale devant la mort: la mortalité infantile à Montréal », *Recherches sociographiques*, no 4, janvier-mars, pp. 3-34.
- 1962 *Perspectives d'accroissement de la population de la province de Québec et de ses régions et prévisions des effectifs scolaires, 1961-1981* (en collaboration avec Yves Martin), étude préparée pour la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, publication miméographiée, 194 p.
- « Les facteurs sociaux de la mortalité infantile à Montréal », *l'Union médicale du Canada*, janvier, pp. 65-71.
- « Évolution de la composition ethnique et linguistique de la population canadienne », dans *la Population canadienne et la colonisation du Grand-Nord*, publié par la Société royale du Canada, Toronto, University of Toronto Press, pp. 27-32.
- « Les études démographiques », dans *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 133-134.

- 1963 « Main Trends in Canadian Population » (en collaboration avec Nathan Keyfitz), U.S.A. House of Representatives Committee on the Judiciary, Special Series no 5, Washington, pp. 13-27.
- 1964 Conferences on Statistics 1962 and 1963 (Édition des comptes rendus avec A. Asimakopoulos), Toronto, University of Toronto Press, 260 p.
- La Population du Québec et de ses régions, 1961-1981 (en collaboration avec Yves Martin), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 260 p. (Cet ouvrage a reçu une mention aux concours littéraires et scientifiques du Québec en 1965.)
 - « L'exubérance démographique de l'Amérique latine », Socialisme 64, no 3 et 4. pp. 89-95.
 - « Prévisions de population scolaire », annexe à la 2e partie du Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Québec, Gouvernement de la Province, pp. 381-396.
- 1965 « Vital Statistics, Health and Welfare », dans M.C. Urquhart et K.A.H. Buckley, édit., Historical Statistics of Canada, Cambridge, Cambridge University Press, et Toronto, Macmillan, pp. 30-54.
- 1965 « Ébauche d'un système de prestations familiales ». Socialisme 65, no 6, pp. 33-48.
- « Les tendances démographiques au Canada et aux États-Unis » (en collaboration avec Nathan Keyfitz), la Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, mai, pp. 77-91.
- 1966 « Justice dans l'impôt pour les chargés de famille: éléments d'un système d'impôt sur le revenu personnel », Socialisme 66, mai, p. 49-58.
- 1967 Tendances et facteurs de la fécondité au Canada, Ottawa, Imprimeur de la Reine, xxxi-425 p.
- « Planification des naissances et démographie », communication présentée à un colloque organisé par l'Association des médecins de langue française, Montréal, 29 septembre (à paraître).